

Zeitschrift: Schweizerische mineralogische und petrographische Mitteilungen =
Bulletin suisse de minéralogie et pétrographie
Band: 53 (1973)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: International Mineralogical Association (IMA)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTERNATIONAL MINERALOGICAL ASSOCIATION (IMA)

Commission for Ore Microscopy (COM)

Cette commission s'est réunie à Montréal lors du Congrès Géologique International, sous la présidence du Professeur Bowie, et en présence d'environ 15 délégués nationaux.

La discussion a porté en premier lieu sur l'avenir du bulletin sur les méthodes quantitatives de microscopie, édité actuellement par le Dr. Henry à Cambridge. Ce bulletin perd £ 50 par année, et il est donc nécessaire d'envisager sa publication sous une forme économiquement viable. Après avoir fait le tour du problème, les participants à la réunion ont décidé de donner les pleins pouvoirs au président de la COM pour lui laisser prendre les décisions qui s'imposent après discussion avec le rédacteur et le comité de l'IMA. En effet, l'IMA se propose de publier un bulletin de nouvelles, et la possibilité d'y incorporer les nouvelles concernant la COM pourrait être envisagée dès que la forme, le contenu et la circulation du nouveau bulletin de l'IMA seront mieux connus.

Dans le domaine des étalons approuvés par la COM pour les mesures quantitatives du pouvoir réflecteur, l'annonce a été faite que les cristaux de carbure de wolfram seront étalonnés et vendus par la maison Zeiss, qui établira un certificat précis pour chaque étalon. La vente de ces étalons avec certificat commencera dès le début de l'année 1973.

Le dernier point discuté dans cette réunion concerne la préparation des tables internationales de données quantitatives de minéraux opaques. La procédure que chaque chercheur doit suivre pour faire publier ses mesures quantitatives est la suivante: le résultat des mesures est envoyé au représentant de la COM du pays dans lequel le chercheur travaille. Le représentant national fera suivre à son tour ce résultat au secrétaire de la COM. Les valeurs «acceptées» et publiées comme telles seront celles pour lesquelles des résultats identiques auront été obtenus d'une façon indépendante par deux laboratoires différents. Plusieurs délégués ont insisté sur la nécessité de joindre aux mesures quantitatives obtenues pour un minéral donné sa composition chimique exacte. D'autres délégués se sont opposés à cette règle assez stricte, et ceci surtout pour des raisons pratiques. Pour concilier les opinions assez divergentes sur ce point, le Dr. Desborough, délégué des Etats Unis, est disposé, au nom de son organisation, le U.S. Geological Survey, de fournir une analyse chimique quantitative pour chaque minéral. De cette façon, la composition de chaque minéral dont les données quantitatives sont susceptibles d'être publiées dans les tables serait parfaitement connue. Le président a accepté en principe la proposition du délégué des Etats Unis, en le remerciant pour son offre généreuse et particulièrement utile.

La prochaine réunion de la COM aura lieu en 1974. Les délégués seront informés en temps utile au sujet de la date et du lieu de cette réunion.

F. Jaffé (Genève)